

COMMUNIQUÉ

Nouveau référentiel professionnel de la médecine générale

Dans un système en crise, la médecine générale se définit, se positionne et s'engage

Dans un contexte de crises et de défis du système de santé, le Collège de la Médecine Générale publie un nouveau Référentiel professionnel de la médecine générale.

Il s'agit d'un outil porteur de sens et de propositions pour répondre aux défis actuels et à venir. Il succède au précédent référentiel métier rédigé par le Collège National des Généralistes Enseignants (CNGE) en 2009, qui définissait le socle de l'enseignement de notre spécialité.

Ce référentiel a été actualisé dans un contexte marqué par une évolution rapide des besoins de santé. Les inégalités territoriales et sociales de santé persistantes, la crise sanitaire récente, et les enjeux liés à la santé environnementale et à la crise climatique nécessitent d'aller au-delà des constats et d'adapter notre profession à ces réalités.

Dans sa forme définitive, ce référentiel **définit des enjeux prioritaires** : l'accès aux soins primaires en équipe pour tous et partout, la prévention et la santé environnementale, la préservation de la relation médecin-patient ; **il s'appuie sur les valeurs de la profession pour y répondre à travers des compétences mises en œuvre dans des missions concrètes.**

La dernière partie exprime les engagements que la profession est prête à prendre, dans une réponse co-construite avec les autres professionnels et les pouvoirs publics, pour un engagement collectif permettant de garantir l'accès aux soins de toute la population dans une démarche d'universalisme proportionné, pour une réponse territoriale aux besoins en santé de la population, notamment en santé mentale, et pour une coopération efficace entre professionnels de santé.

Il été présenté pendant le Congrès Médecine Générale France (CMGF) à Paris le 28 mars 2025, à l'issue d'une rédaction collective débutée début 2024 au sein du CMG.

Mais l'élaboration de cet ouvrage ne s'est pas arrêtée aux contributions des structures composant le Conseil National Professionnel de la spécialité. Il est le fruit d'une réflexion intégrant les partenaires de soins, médecins de second recours, professionnels de santé, établissements de soins, qui ont apporté leur contribution à la réflexion. Les associations de patients et d'usagers ont également été interrogées, ainsi que des personnes qualifiées pour leur connaissance de notre système de santé et leur expertise.

Comme l'écrit dans sa préface Didier Tabuteau, vice-président du Conseil d'État, « *Bien loin de se limiter à une description et à une analyse des enjeux actuels, ce référentiel poursuit un objectif d'intérêt général en confortant la relation entre le patient et le médecin, la collaboration entre professionnels, l'ancrage territorial et la qualité des soins de premier recours. Je suis convaincu que les praticiens, et plus largement l'ensemble des acteurs de notre système de santé, sauront en tirer le meilleur parti.* »

Consultation du référentiel au format numérique : [télécharger](#)

Référentiel au format papier en co-édition avec Global Média Santé : ISBN : 978-2-919616-47-3 : [commander l'ouvrage](#)

Paris, le 20 mai 2025

Contacts presse

Nicolas Merlet : nicolasmerlet@ortus-sante.fr – 06 25 79 64 79